

Le Maire : « Notre stratégie énergétique est claire »



Pour Bruno Le Maire, la transition énergétique est une « nouvelle révolution industrielle qui doit profiter à l'emploi en France ».

Jérôme Fouquet, Ouest-France.

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, revendique une stratégie conciliant énergies renouvelables et nucléaire. «Une opportunité historique de réindustrialiser la France », assure-t-il.

Entretien

Croissance meilleure que prévu, inflation en recul, c'est bon pour les comptes publics ?

C'est bon pour les Français, et pour notre économie ! La croissance est solide en 2024, comme elle l'a été en 2023. L'inflation continue de reculer, à 2,2 % ce mois-ci. L'emploi reste dynamique. Et pour la cinquième année consécutive, la France est la nation la plus attractive d'Europe pour les investissements étrangers. La France réussit, en dépit des crises exceptionnelles causées par le Covid et la guerre en Ukraine.

Vous avez décrit jeudi à Saint-Nazaire un essor considérable des éoliennes en mer d'ici à 2035. Mais on manque de fonctionnaires pour instruire les dossiers....

L'éolien en mer doit passer de quasiment zéro à 20 % de notre mix électrique d'ici à vingt-cinq ans. Pour réussir, nous simplifions les procédures pour que le développement d'un champ passe de douze ans à six. Et nous avons renforcé les équipes d'instruction des dossiers.

Echappera-t-on aux éoliennes chinoises dans les eaux françaises ?

J'ai annoncé jeudi de nouvelles règles dans les appels d'offres pour favoriser les éoliennes qui ont la meilleure empreinte environnementale, y compris pour leur transport. De manière plus radicale, je vais également me battre pour que, dans tous les appels d'offres, 50 % du contenu soient réservés à des productions nationales ou européennes. Nous avons déjà obtenu au niveau européen de pouvoir utiliser des critères de diversification afin de ne pas dépendre excessivement d'un pays tiers à l'UE. Je veux continuer à livrer ce combat pour protéger nos emplois et nos usines.

Mais aujourd'hui, faute de production française ou européenne, l'essor des panneaux solaires repose sur des produits chinois...

La transition écologique nous offre une opportunité historique pour réindustrialiser la France. Nous la saisissons ! Comme la Chine et les États-Unis, qui y mettent des moyens considérables, nous avons en France, pris les décisions nécessaires pour fabriquer des éoliennes, des pompes à chaleur, de l'hydrogène vert, des batteries, des véhicules électriques et des panneaux photovoltaïques. C'est le projet de loi industrie verte qui a été adopté l'année dernière.

Le gouvernement semble freiner l'essor de l'éolien terrestre, pourtant indispensable à la transition énergétique, lui aussi.

Nous avons pris beaucoup de retard sur l'éolien en mer. Nous allons accélérer. En revanche, à terre, on l'a déployé très vite, souvent sur les mêmes territoires. L'éolien terrestre doit se développer, mais à un rythme plus raisonnable et de façon plus équilibrée sur le territoire. Il faut tenir compte des inquiétudes légitimes des habitants.

Tous les réacteurs nucléaires de nouvelle génération (EPR) construits dans le monde ont dérapé en coût et en délai. Croyez-vous que, cette fois, EDF les respectera pour les six EPR2 ?

EDF doit tenir ses coûts et ses délais. L'entreprise a une obligation de résultat. Je fais confiance au PDG d'EDF, Luc Rémont, et aux salariés d'EDF. J'ai dit, lors d'un comité exécutif d'EDF, que la France comptait sur eux. Un des éléments clés, c'est le design du nouvel EPR. Précisément pour qu'il soit simple et permette de réaliser des économies, nous avons décidé, avec le délégué interministériel Joël Barre, de prendre un peu plus de temps pour mieux le définir.

L'énergie nucléaire présente des dangers spécifiques. Pourquoi ne pas avoir acté sa relance par une loi ?

Nous avons procédé de la manière la plus démocratique qui soit : l'élection du président de la République. La relance du nucléaire figurait dans son programme de 2022.

Pourquoi n'y a-t-il aucune transparence sur l'approvisionnement de la France en uranium ?

Parce qu'il est dans l'intérêt de notre indépendance de ne pas révéler à tout le monde nos sources d'approvisionnement en uranium, lequel relève d'une activité stratégique.

On a l'impression que la France refuse d'admettre sa dépendance à l'égard de l'uranium enrichi russe.

La France n'est pas dépendante de la Russie pour ses approvisionnements en uranium !

TotalEnergies évoque le transfert de sa cotation principale à New York. Serait-ce si grave ?

Je suis opposé à la délocalisation de la cotation principale de TotalEnergies de Paris à New York. Contrairement aux oppositions de

gauche, je l'ai toujours dit : avoir une grande multinationale énergétique comme TotalEnergies est un atout pour la France. Un gage de puissance. Cela nous permet également, lorsque le pétrole flambe, de plafonner les prix des carburants. Mais les entreprises ont des racines et TotalEnergies doit non seulement conserver son siège, mais sa cotation principale à Paris. Je comprends que TotalEnergies ait besoin de trouver davantage d'investisseurs financiers. C'est bien pour cela que je me bats pour qu'on obtienne, en Europe, une union pour l'épargne et l'investissement.

Les modalités de versement du chèque énergie ont évolué avec la fin de la taxe d'habitation. Comment ceux qui peuvent y prétendre ont-ils l'assurance d'en bénéficier ?

Près de 5,6 millions de ménages modestes touchent le chèque énergie. Du fait de la fin de la taxe d'habitation, pour des raisons techniques, certains bénéficiaires risquent de ne pas le recevoir, ce qui serait injuste. Nous mettrons donc en place un site internet (1) à partir de juillet et jusqu'à la fin de l'année. Il permettra aux bénéficiaires de recevoir sous un mois le chèque auquel ils ont droit.

Recueilli par André THOMAS.

(1) chequeenergie.gouv.fr

Lire l'interview complète sur ouestfrance.fr